



LA BOÎTE À GERMES

© Germaction, Nathalie Thibault B.Sc M.Sc.
Consultante en prévention des infections

Pour consulter toutes les chroniques:

www.germaction.com

Pour recevoir les nouvelles chroniques:

info@germaction.com

NOTE : Cette chronique peut être photocopiée. Elle doit être contagieuse, mais vous ne pouvez pas utiliser cette chronique à des fins commerciales

Le top 10 des malaises de l'intervenante lors de l'exclusion d'un enfant malade

1. J'ai l'impression de déranger le parent
2. Le parent ne sera pas content
3. Je fais perdre de l'argent aux parents
4. Peur de déplaire et mettre le parent dans une mauvaise situation à son travail
5. Peur d'être trop sévère ou que l'enfant ne soit pas assez malade.
6. J'aurais du le garder, il va se reposer autant ici qu'à la maison
7. Je me sens mal à l'aise le lendemain à cause de l'attitude du parent
8. Commentaires des parents : elle ne sait pas s'organiser, elle n'a pas de patience avec les enfants... Bref, qu'ils pensent qu'on ne veut pas s'occuper de leur enfant.
9. Plusieurs parents pensent que parce qu'il paye, ils ont droit au service.
10. Faire de la peine à l'enfant si je le refuse au service.

Voici des trucs pour diminuer ces malaises:

- Accepter tout de suite que l'exclusion, c'est dérangeant pour le parent et qu'il ne sera jamais heureux de la situation, vous n'y pouvez rien, acceptez la situation tout simplement.
- Concentrez votre attention sur l'enfant et non sur les conséquences ou dommages collatéraux (travail du parent ou argent) ceci pourrait vous faire prendre de mauvaises décisions. L'enfant et son bien-être, l'enfant et son bien-être, l'enfant et son bien-être...
- Éviter de prendre la responsabilité du parent pour la vôtre, vous dirigez un service de garde éducatif et non un hôpital pédiatrique.
- L'opinion que les parents ont de vous est très importante? C'est certain et je comprends, mais celle-ci sera bonne si vous protégez la santé des enfants! À court terme, ils semblent mécontents, mais à long terme, vous y gagnez beaucoup à prioriser le bien-être des enfants malades.
- Assurez-vous d'avoir assez de connaissances sur les infections pour prendre des décisions justifiées et ayez de bons arguments. Ayez une politique claire. C'est ici que nous pouvons vous aider le plus. Demandez une formation en salle ou procurez-vous le nouveau guide dans notre boutique.

Nathalie Thibault B.Sc M.Sc
Consultante en prévention des infections
Cette chronique a été mise à jour en sept-2011

Note : Germaction inc. ne fournit ni avis, ni services médicaux. Il met à la disposition des utilisateurs des données à des fins purement informatives. Elles n'ont pas pour objet de remplacer les conseils, traitements ou recommandations fournis par les professionnels de la santé.



Prévention des infections
www.germaction.com

(418) 831-6499